

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Son (atelier prise de son)	
<b>Code</b>	1CVci15	DCV303451F19
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 1	
<b>Crédits ECTS</b>	4	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module permet aux étudiant-e-s d'acquérir des notions de base liées à la captation sonore et à l'utilisation du matériel de prise de son. Le développement de la sensibilité à l'écoute, à l'interprétation sonore est inscrit dans le cursus.</p> <p>En outre, ce module vise à sensibiliser les étudiant-e-s à la démarche de travail en groupe (organisation, synthèse, transmission de l'information, planification, négociation avec les personnes filmées).</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>L'étudiant-e prend conscience des incidences de la prise de son dans la création d'une œuvre cinématographique en situations de tournage classique intérieur/extérieur et dans un environnement difficile (bruit ambiant important).</p> <p>Il/elle apprend à choisir et mettre en œuvre du matériel audio adapté à la situation afin de capter un son direct exploitable en post production.</p> <p>Des scènes de films existants sont reproduites. L'atelier est mené par un ingénieur du son professionnel. Les étudiant-e-s seront ensuite conduit-e-s à prendre le son sur les tournages des films de fiction de 2<sup>ème</sup> année pour une application concrète de leurs acquis.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>La réalisation fait l'objet d'une évaluation au terme du semestre. Pour ce module, l'accent est porté sur la transposition de l'idée originale en une prise de son répondant à des critères artistiques et techniques suffisants.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible. Correction des lacunes constatées dans le projet.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
<b>Enseignants</b>	Timothée Zurbuchen (ingénieur du son), Patrick Muroi et Richard Szotyori

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	9 septembre 2019	<b>par</b>	Lionel Baier